



Protection des données : Information aux familles

Vous vous êtes adressé/e à ProRaris pour obtenir des informations, des conseils et un accompagnement dans le cadre du projet-pilote valaisan « Former – Accompagner – Coordonner ». Vous avez fait confiance à ProRaris et nous vous en remercions.

Pour pouvoir vous offrir un conseil efficace et de qualité, nos coordinateurs/coordinatrices ont besoin de renseignements sur votre situation personnelle.

Les données personnelles doivent être protégées

Toutes les coordinateurs/coordinatrices de ProRaris sont tenus/tenués, par leur contrat de travail, de respecter la protection des données et/ou le secret professionnel. Sans votre autorisation, ils/elles n'ont pas le droit de transmettre des informations personnelles vous concernant à des tiers, extérieurs à ProRaris.

Collecte de données

A chaque entretien, nos coordinateurs/coordinatrices réunissent des informations à votre sujet et fixent avec vous des buts communs. S'ils/si elles doivent demander des renseignements à votre parenté ou à d'autres personnes de référence, ils/elles vous en informent à l'avance et sollicitent votre autorisation.

Utilisation des données

Nos coordinateurs/coordinatrices collectent uniquement les informations personnelles dont ils/elles ont besoin pour vous conseiller. Lorsque des données personnelles sont utilisées pour procéder à des évaluations statistiques, nous veillons à ce qu'elles soient anonymisées.

Droit de regard

Toute personne au sujet de laquelle les coordinateurs/coordinatrices collectent et enregistrent des données a le droit de demander à consulter les données la concernant.

Au surplus, les conditions et dispositions de la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) sont applicables.